

# Enquête relative à la prise de conscience de la violence éducative ordinaire

menée par l'Observatoire de la violence éducative ordinaire



## Synthèse des résultats

Avril 2019

---

Afin d'améliorer la connaissance de la violence éducative ordinaire (VEO), l'Observatoire de la violence éducative ordinaire (OVEO) a souhaité mener une enquête auprès des personnes ayant pris conscience de l'existence et de l'impact de la VEO. L'objectif était de mieux comprendre le cheminement de cette prise de conscience, à travers différents éléments : élément(s)-clé(s) de la prise de conscience, lien avec la VEO subie enfant, mais également difficultés éventuelles rencontrées vis-à-vis de leurs propres enfants, lorsqu'ils en ont.

Cette enquête a été réalisée à travers un questionnaire anonyme d'une trentaine de questions, ouvertes et fermées. Mis en ligne du 1<sup>er</sup> avril au 31 août 2017, ce questionnaire a été partagé essentiellement par Internet, en particulier via les réseaux sociaux (groupes et réseaux de parentalité sans VEO). 36 771 personnes se sont rendues sur la page, et 2 041 personnes ont répondu entièrement au questionnaire. Le profil des répondants est détaillé en fin du présent document.

Cette synthèse a pour objet d'en présenter les principaux résultats<sup>1</sup>.

---

1. L'OVEO autorise la diffusion de ces résultats, sous réserve que son nom soit mentionné. Toute autre utilisation est soumise à accord exprès de l'OVEO.

# 1. Prise de conscience de la violence éducative ordinaire

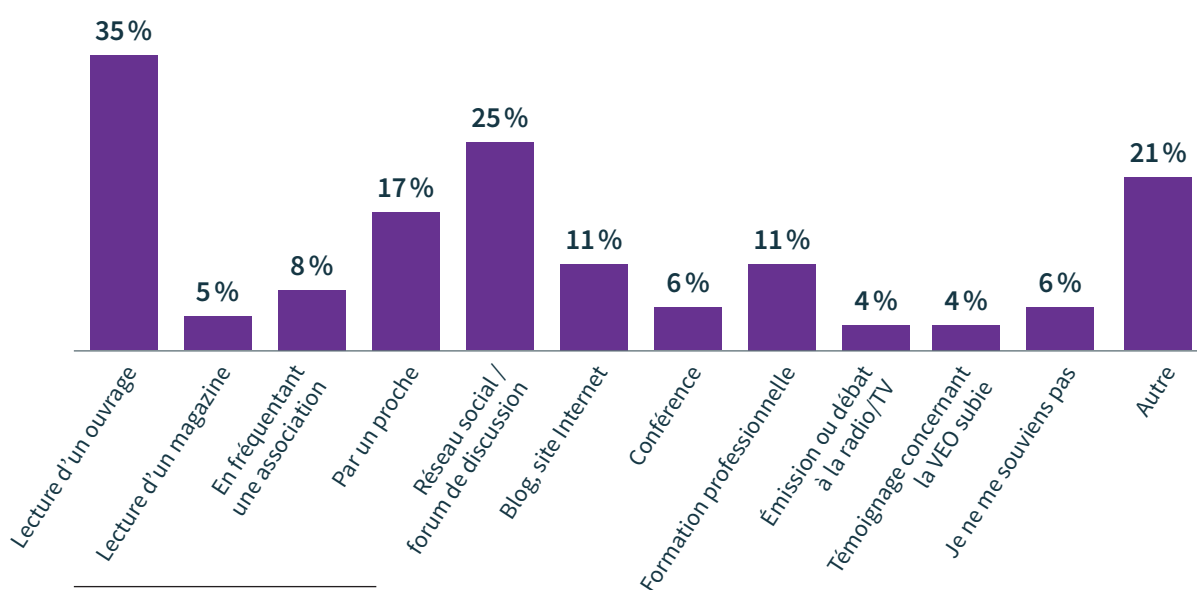
Pour une grande partie des personnes qui ont répondu, la prise de conscience de la violence éducative ordinaire est récente : moins de 3 ans pour la moitié des répondants, entre 4 et 10 ans pour un tiers. Elle est bien souvent corrélée avec le fait de devenir parent : un tiers des répondants avaient alors 1 enfant, un quart attendaient un enfant ou avaient un projet d'enfant. Environ 20 % n'avaient pas encore d'enfant, et 20 % 2 enfants ou plus.

L'enquête a été construite en partant de l'idée que la violence éducative ordinaire (VEO) n'est par définition pas considérée spontanément comme une forme de violence, et qu'il faut donc pour cela une prise de conscience dépendant de plusieurs facteurs. Ce postulat a été confirmé à travers les réponses aux questions ouvertes. Cependant, **une minorité des répondants ne se sont pas retrouvés dans ce schéma, et ont précisé que cette prise de conscience s'était faite dès leur enfance**, le terme de VEO confirmant seulement un ressenti déjà présent, une intuition, et pour certains, une évidence, en donnant un nom à cette pratique subie.

Pour la majorité des répondants, c'est la réflexion autour de leur propre parentalité qui les a conduits à changer de regard, avant ou au moment de devenir parent. Cette réflexion est souvent liée au **souhait de ne pas reproduire l'éducation reçue, et/ou, à l'amour ressenti pour son enfant**, induisant une forte volonté de ne pas lui infliger de violence, de le comprendre et de pouvoir répondre au mieux à ses besoins. À ce titre, **certain évoquent un décalage entre leurs ressentis et les conseils diffusés par les professionnels** (laisser pleurer l'enfant, ne pas le prendre dans les bras...).

Ce sont **parfois les difficultés rencontrées** qui ont conduit les parents à changer leurs schémas éducatifs : regret d'avoir infligé des violences et souhait de ne pas les reproduire, constat de l'inefficacité des punitions, difficultés à gérer ses propres émotions...

La prise de conscience se poursuit ensuite par des lectures de livres, de blogs, la participation à des forums ou groupes Facebook, des conférences, des émissions, ou à travers des échanges avec des proches sensibilisés à la question, la fréquentation d'associations en lien avec le maternage proximal, l'allaitement, etc. Ce schéma illustre les principaux éléments entrant en jeu dans ce processus<sup>2</sup> :



2. « Prendre conscience de la VEO résulte en général d'un processus intégrant plusieurs éléments, mais d'après vous, quel a été l'élément principal ? »

Pour une autre minorité de répondants, ce sont les études ou l'activité professionnelle qui ont conduit à ce changement (éducateur de jeunes enfants, infirmière puéricultrice, psychologue, psychomotricien, assistants maternels ou familiaux, enseignants), ou bien il a eu lieu dans le cadre d'un travail sur soi ou d'une psychothérapie.

À la question ouverte : « Préciser dans quel contexte ou selon quel cheminement cette prise de conscience s'est opérée ? », certains répondants mettent en avant un élément déclencheur très net (naissance même de l'enfant, dispute, divorce, fait d'avoir frappé son enfant, lecture d'un ouvrage ou conférence...). Les répondants utilisent alors les termes suivants : « révélation », « déclic », « choc », « électrochoc ». Parfois, il s'agit d'un cheminement beaucoup plus long, progressif et multidimensionnel.

**La prise de conscience de la VEO exercée en tant que parent s'accompagne souvent d'une prise de conscience de la VEO vécue.**

On constate de façon générale une **augmentation du degré de violence attribué à certains actes**. Par exemple, ce tableau mesure l'évolution de ce qui est considéré comme « violence grave » (niveau 5 sur une échelle de 1 à 5) pour les faits suivants :

	<b>Avant</b> la prise de conscience	<b>Après</b> la prise de conscience
Coup avec un objet, coup de poing, coup de pied	68 %	86 %
Négligence dans les besoins fondamentaux	48 %	83 %
Douche froide	37 %	80 %
Privation d'affection	41 %	80 %
Gifle	28 %	78 %
Enfermer l'enfant	41 %	77 %
Privation ou perturbation d'un besoin physiologique	38 %	77 %
Mordre, pincer	35 %	76 %
Menace de retrait d'amour	32 %	74 %
Paroles blessantes, humiliantes	31 %	74 %
Fessée	15 %	72 %
Laisser pleurer seul un bébé	12 %	67 %
Indifférence	17 %	64 %
Menace, faire peur	16 %	57 %
Nier, minimiser la douleur ou les émotions	8 %	56 %
Bousculer, tirer, pousser	12 %	55 %
Forcer à manger	13 %	51 %
Irrespect de l'intimité	20 %	51 %

Comparaison	12 %	46 %
Confiscation	9 %	42 %
Chantage à la privation, à la punition	6 %	40 %
Cris	9 %	40 %
Mise à l'écart	4 %	31 %
Récompenses, compliments lorsque l'enfant se conforme aux demandes de l'adulte	4 %	21 %

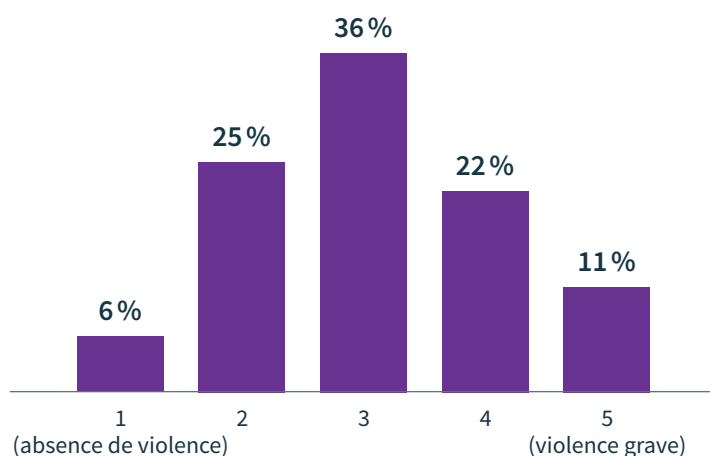
Enfin, les répondants déclarent que **la prise de conscience de la VEO a eu des effets sur différentes sphères de leur vie** :

- dans leur relation à leurs enfants/petits-enfants (83 % des répondants),
- dans leur relation à leurs propres parents ou d'autres membres de leur famille (70 %),
- dans leur vie de couple (62 %),
- dans leur relation aux institutions en lien avec l'enfance (crèche, école, etc.) (59 %),
- dans leur vie professionnelle (54 %),
- dans leur engagement associatif (22 %),
- sur eux-mêmes (non quantifié : catégorie « autre »).

## 2. Violence éducative ordinaire subie

Le degré de violence que les répondants estiment avoir subie est majoritairement « moyen », comme l'indique le schéma suivant :

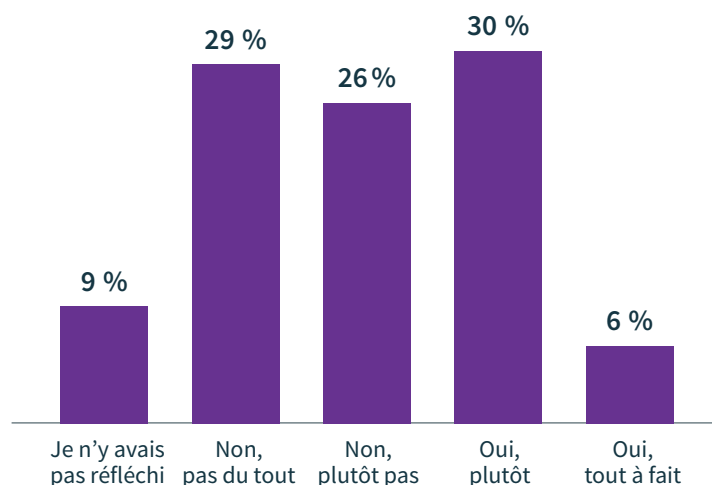
« Globalement, comment considérez-vous l'éducation que vous avez reçue dans le cadre de votre famille ? »



Pour certains faits comparables dans leur description, le degré de violence n'est pas toujours évalué de la même façon.

Avant de prendre conscience de la VEO, plus de la moitié des répondants n'avaient pas l'intention de reproduire l'éducation reçue, alors qu'un tiers environ en avaient l'intention :

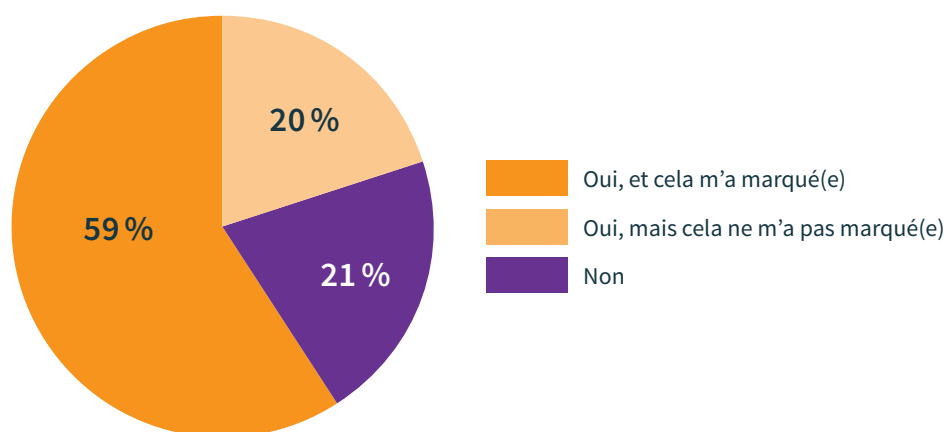
« Avant d'avoir pris conscience de la VEO, aviez-vous l'intention de reproduire l'éducation que vous avez reçue ? »



La corrélation entre le degré de violence subie et l'intention de reproduire l'éducation reçue est inversement proportionnelle : parmi les personnes ayant déclaré avoir vécu une éducation très violente (de niveau 5 sur une échelle de 1 à 5), près de 85 % ne souhaitent pas reproduire cette éducation, alors que 11 % le souhaitent. À l'inverse, parmi les personnes ayant déclaré avoir vécu une éducation sans violence (1), 83 % avaient l'intention de reproduire cette éducation, et 11 % ne le souhaitent pas. Pour les personnes estimant avoir subi un degré de violence moyen (3), 58 % ne souhaitent pas reproduire cette éducation et 31 % le souhaitent.

En outre, une majorité des répondants déclarent avoir subi de la VEO à l'école (ou dans un autre cadre que la famille) :

« Avez-vous subi de la VEO à l'école ou dans un autre cadre ? »



Dans ce cas, il s'agit bien souvent de **violences verbales et psychologiques** (harcèlement, humiliations, moquerie, comparaison, dénigrement...), **parfois de châtiments corporels**. **Bien souvent, les répondants indiquent ne pas avoir évoqué ces situations auprès de leurs parents, ou ne pas avoir reçu de soutien de leur part**. Ils évoquent rarement la possibilité que l'enfant soit défendu par ses parents.

### 3. Violence éducative ordinaire en tant que parent : le lien entre les représentations et les pratiques

De même que le degré estimé de violence de certains actes a augmenté depuis la prise de conscience de la VEO, le niveau de VEO exercée sur ses enfants a diminué<sup>3</sup>.

Ainsi, la proportion de répondants n'ayant pas donné de gifle est passée de 58 % à 74 %, et de 47 % à 69 % pour les fessées. Pour respectivement 10 % et 15 % des répondants, ces gestes sont devenus exceptionnels. Le recours à certains actes s'est également beaucoup réduit :

- le fait de laisser pleurer seul un bébé (la proportion de « non, jamais » est passée de 37 % à 69 %),
- la négation de la douleur ou des émotions (de 37 % à 65 %),
- le fait de forcer à manger (de 50 % à 71 %),
- la privation d'affection (de 69 % à 81 %),
- les menaces (de 47 % à 64 %),
- les paroles blessantes (de 58 % à 72 %),
- les comparaisons (de 50 % à 64 %).

Pour certains actes, si l'absence de recours n'est pas devenue majoritaire parmi les répondants, leur fréquence a tendance à diminuer, comme par exemple, les cris (ils sont devenus exceptionnels pour 42 % des répondants, restent fréquents pour 30 % d'entre eux, alors que cette proportion était auparavant de 19 % et 50 %). Le recours fréquent au chantage est également passé de 29 % à 8 %, la confiscation de 15 % à 3 %, la mise à l'écart de 28 % à 7 %, les récompenses de 44 % à 25 %.

Parmi les facteurs qui poussent les répondants à recourir à la VEO, sont cités en priorité :

	Élément très impactant	Élément impactant	Total
Fatigue	70 %	20 %	90 %
Difficultés extérieures générant du stress (travail, couple, maladie, décès...)	43 %	34 %	77 %
Manque de temps pour soi	30 %	37 %	67 %
Sa propre éducation (reproduction de la violence subie)	34 %	31 %	65 %
Difficultés à comprendre le comportement de l'enfant	28 %	37 %	65 %
Manque de temps pour ses enfants	20 %	33 %	53 %
Manque de soutien du (de la) conjoint(e)	23 %	30 %	53 %

**Le contexte de vie des parents (fatigue, stress, manque de temps pour soi) influence donc beaucoup leur recours à la VEO.**

3. Pour les données suivantes, une proportion de 10 à 15 % de non-réponses est à prendre en compte (en général, il s'agit de répondants n'ayant pas encore d'enfant, ou ayant des enfants majeurs).

Parmi les éléments que les répondants mettent en avant **pour leur apporter de l'aide** :

	Très adapté	Adapté	Total
Formation (développement cognitif de l'enfant, parentalité sans VEO...)	62 %	25 %	87 %
Aide psychologique individuelle	38 %	33 %	71 %
Groupe de discussion entre parents	30 %	40 %	70 %
Aide ponctuelle permettant d'avoir du temps pour soi	42 %	38 %	70 %
Appel à un professionnel d'aide à la parentalité	27 %	40 %	67 %
Groupe de discussion sur Internet	26 %	40 %	66 %
Appel à un réseau institutionnel/ associatif de soutien à la parentalité	25 %	38 %	63 %
Numéro vert pour obtenir des conseils	18 %	28 %	46 %

## 4. Moyens de sensibilisation

Plusieurs moyens de sensibilisation ont été mis en avant. Ainsi ont été **considérés comme très pertinents**<sup>4</sup> :

- la formation des professionnels (91 %),
- des informations écrites pendant la grossesse ou la première année de vie de l'enfant (62 %),
- des émissions d'information, à la radio ou à la télévision (55 %),
- des campagnes médiatiques (54 %),
- un entretien ou une visite individuelle pendant la grossesse ou la 1<sup>re</sup> année de l'enfant (53 %),
- des informations orales pendant la grossesse ou la 1<sup>re</sup> année de l'enfant (en groupe) (51 %),
- des informations écrites disponibles chez les professionnels (maternité, pédiatre, médecin généraliste, PMI...) (47 %),
- une information auprès des enfants (40 %),
- une diffusion de témoignages (40 %),
- un affichage dans l'espace public (38 %),
- des vidéos sur Internet (37 %),
- des informations dans le carnet de santé (36 %),

4. « D'après vous, quels seraient les meilleurs moyens de sensibilisation contre la VEO ? (de préférence, sélectionnez 5 moyens maximum en "très pertinent"). »

- des conférences (28%),
- une distribution de documentation (tract, brochure...) auprès du public (19%),
- des stands dans des salons ou autres événements publics (18%).

En conclusion, cette étude, qui porte sur un échantillon non représentatif de la population générale, suggère fortement :

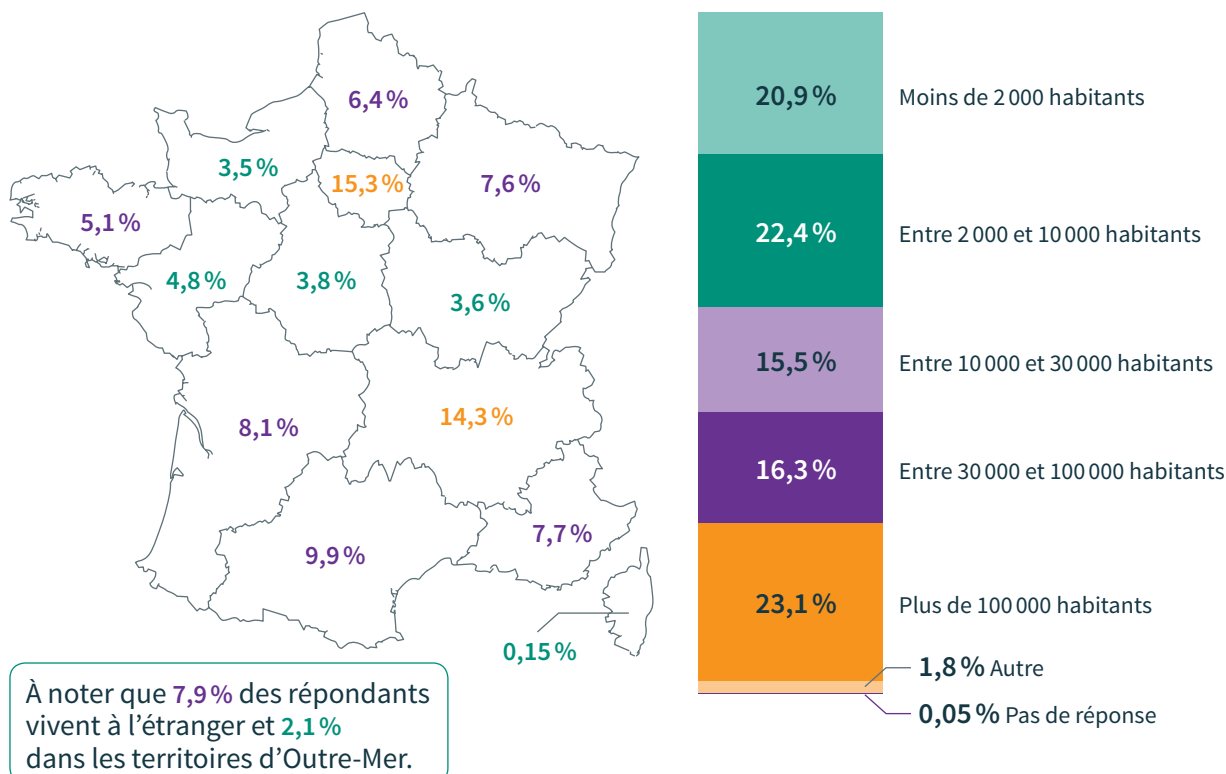
1. que la prise de conscience du caractère violent de certaines pratiques éducatives est possible, grâce à différents canaux d'information ;
2. que cette prise de conscience amène une modification des pratiques éducatives dans un sens moins violent, et une plus grande empathie envers la souffrance de l'enfant.

## 5. Profil des répondants

Les répondants sont constitués pour une très large majorité de femmes (95%). Ce sont en majorité des trentenaires (61%), 18% ont entre 20 et 29 ans, 17% entre 40 et 49 ans, et 4% plus de 50 ans.

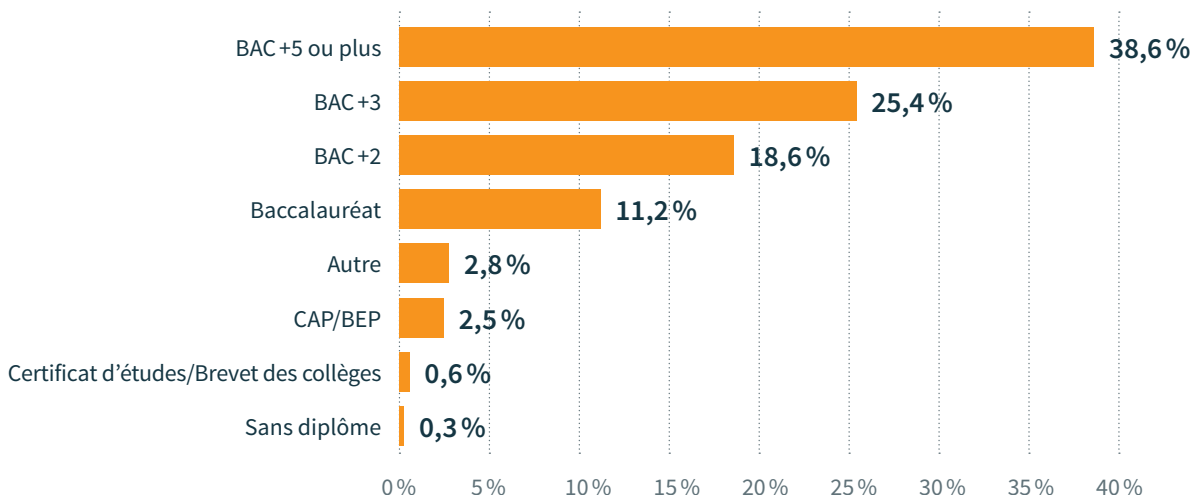
Environ 12% sont célibataires/séparés, 41% sont mariés, 26% en couple et 21% pacsés. La plupart ont un enfant (39%), ou deux (37%). 16% ont 3 enfants ou plus et 8% n'ont pas d'enfant.

Le lieu de vie des répondants montre une répartition qui n'est pas spécifiquement urbaine :



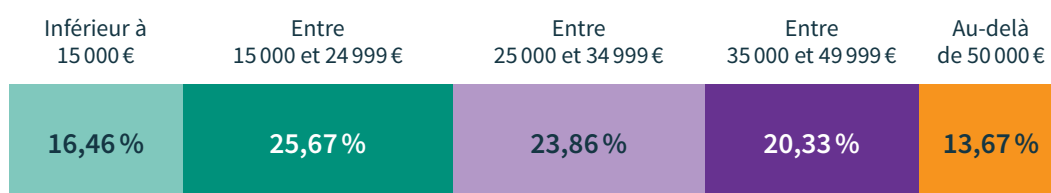


On constate une représentation importante des personnes diplômées :



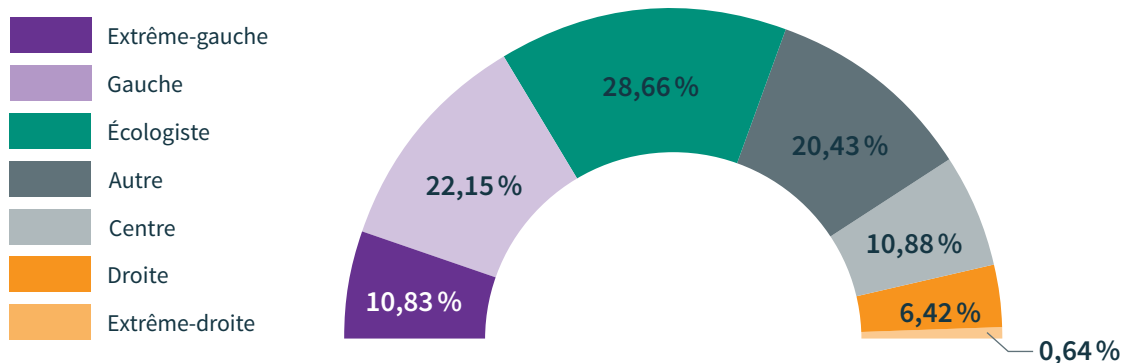
Cependant, **les niveaux de vie sont très variables**, il n'est pas constaté de surreprésentation des ménages à hauts revenus :

#### Niveau de revenu annuel net, en euros



Les opinions politiques se situent plutôt à gauche :

#### Opinions politiques



À noter : parmi les personnes ayant indiqué « autre » pour leurs opinions politiques, **beaucoup précisent être de gauche, ou anarchistes, ou encore ne pas avoir d'opinions arrêtées.**

Enfin, 55% des répondants connaissaient l'OVEO (dont 5% d'adhérents), et 45% ne connaissaient pas l'association.